

Quels gestionnaires pour les propriétaires forestiers des Hauts-de-France ?

Gérer ses parcelles, commercialiser ses bois, organiser son patrimoine...

LA COOPÉRATIVE FORESTIERE

Spécificités des coopératives : Société civile de droit privé, le capital est constitué exclusivement par les sylviculteurs qui élisent un conseil d'administration de propriétaires privés. Leur activité intègre l'ensemble des préoccupations d'un propriétaire forestier.

Relation commerciale : En qualité de sociétaire, le propriétaire forestier est à la fois client des différents services de la coopérative et fournisseur pour tous les produits issus de sa forêt.

Rémunération des services : Un barème des services adopté par le conseil d'administration permet d'établir en toute équité et transparence les devis de chaque opération commerciale.

Vente de bois : La coopérative définit avec le propriétaire le mode de vente, les conditions d'exploitation et de rémunération les plus adaptés au marché et à la nature de la coupe.

Autres services : Certaines coopératives proposent la certification PEFC par la méthode du « portage ». D'autres services peuvent être proposés sur devis ou par contrat de gestion.

L'EXPERT FORESTIER

Spécificités des experts : Les experts sont regroupés dans une structure de type ordinal, le Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière (CNEFAF) qui fixe des règles de professionnalisme et de probité et garantit leur neutralité et leur indépendance. Certains experts sont des auxiliaires de justice agréés par les tribunaux pour apporter leur compétence à la résolution des conflits.

Relation commerciale : Le client mandate l'expert pour tout ou partie des opérations qu'il souhaite lui confier. Ce mandat fixe contractuellement les conditions d'exécution de la mission.

Rémunération des services :

Vente de bois : L'expert estime le lot de bois, en fixe la valeur minimale de commercialisation avec le propriétaire et l'accompagne dans la mise en vente tout en garantissant les conditions de paiement et de bonne exécution. Il facture généralement sa rémunération par un pourcentage sur le prix de vente du lot.

Autres services : Ils sont rémunérés à la vacation ou au pourcentage de l'opération.

LE GESTIONNAIRE FORESTIER PROFESSIONNEL

Spécificités des Gestionnaires Forestiers Professionnels (GFP) : Le statut de GFP est délivré par le Préfet de Région. Il est valable sur tout le territoire national et atteste du niveau de compétence du gestionnaire. Ce statut relativement libre leur permet de cumuler différents métiers, associant gestion, réalisation de travaux et commerce de bois, à l'exception de l'achat des bois issus des forêts qu'ils gèrent sous mandat de gestion.

Relation commerciale : Devis et facturation de prestations. Mandat de gestion possible.

Rémunération des services :

Vente de bois : Bord de route ou sur pied, la vente est généralement conclue entre le propriétaire et l'acheteur, par l'intermédiaire du gestionnaire qui fait l'estimation du lot. Il assiste la vente. Il facture sa prestation de façon forfaitaire ou en pourcentage de l'opération.

Autres services : Ils sont rémunérés à la vacation ou au pourcentage de l'opération.

Des services communs ou spécifiques aux différentes natures d'intervenants

Commercialisation des bois - Rédaction de Plans Simples de Gestion - Adhésions aux Règlements Types de Gestion* - Maîtrise d'œuvre de travaux forestiers (plantations, entretiens, routes,...) - Expertise* - Achat/vente de forêts - Gestion Sylvicole - Gestion environnementale - Gestion cynégétique - Conseils techniques - Dossiers juridiques et fiscaux* - Etudes d'impact* - Etudes à caractère général*

(*Coopératives et Experts uniquement)

Centre National de la Propriété Forestière Hauts-de-France Normandie

Site des hauts-de-France 96 rue Jean Moulin 80000 Amiens

Tél : 03.22.33.52.00

hauts-de-france@cnpf.fr



Liste régionale des gestionnaires forestiers

Liste non exhaustive établie par le CRPF

(Source : statistiques documents de gestion)

Les Coopératives Forestières

COFNOR (Coopérative Forestière du Nord) - 6 Place de la Piquerie - 59132 TRELON Site : www.cofnor.com Gestionnaires forestiers professionnels : Laurent DUPAYAGE, Jérémie CAUDRELIER, Christophe BUTTENAERE	contact@cofnor.com	03 27 59 71 27
COFORAISNE (Coopérative Forestière de l'Aisne) - 25 rue Jean Baptiste Colbert - ZAC Champ du Roy - 02000 CHAMBRY Site : www.foret-aisne.com Gestionnaires forestiers professionnels : Guillaume COUSSEAU, Alain PIQUEMAL, Etienne LONGATTE, Alexandre SAGEOT	contact@foret-aisne.com	03 23 23 35 06
NSF2A (Nord Seine Forêt 2 A) Site : www.unsf.fr Agence de Compiègne - 27 rue d'Amiens - 60200 COMPIEGNE Gestionnaires forestiers professionnels : Olivier OCTAU, Kylian DUVAL	contact@unsf.fr	03 44 90 36 00
Agence d'Amiens - 96 rue Jean Moulin - 80000 AMIENS Gestionnaires forestiers professionnels : Fabien LAMOUR, Benoit LACHERE	contact@unsf.fr	03 22 45 35 22

D'autres coopératives travaillent occasionnellement sur la région - Consultez les sites <https://cooperative-forestiere-ligneo.fr/> et www.lescooperativesforestieres.fr

Les Experts Forestiers agréés ayant une activité notoire dans les Hauts-de-France

Madame Gaëlle BRUTE DE REMUR 1 Allée des Accacias - 60190 BAILLEUL LE SOC	gaelle.deremur@wanadoo.fr	06 14 28 29 64
Monsieur Pierrick COCHERY - Comité des forêts 46 rue Pierre Fontaine - 75009 PARIS - Site : www.comitedesforets.com	pierrick.cochery@gmail.com	01 48 74 31 40
Monsieur Laurent MASSY - Société forestière de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) Agence de Reims - 11 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS - Site : www.forestiere-cdc.fr	laurent.massy@forestiere-cdc.fr	03 26 89 31 07
Monsieur Maxime MINOTTE - CEGB 2 rue de Bel Boeuf - 76240 Le Mesnil-Esnard	m.minotte@cegeb.com	06 11 96 94 38
Monsieur Jean Marc PENEAU - CEGB 68 rue du Centre - 60350 BERNEUIL SUR AISNE - Site : www.cegeb.com	jm.peneau@cegeb.com	03 44 85 76 60

D'autres experts travaillent occasionnellement sur la région - Consultez le site : www.cnefaf.fr

Les Gestionnaires Forestiers Professionnels agréés ayant une activité notoire dans les Hauts-de-France

Monsieur Thierry DEVILLE CUMOFOR, 20 Boulevard des Belges - 02220 BRAINE		06 37 78 58 46
Monsieur Benoît RAYER Fiducial Gérance 41 Avenue Gambetta CS 50002 92928 PARIS LA DEFENSE - Site : www.fiducial-gerance.fr	benoit.rayer@fiducial.net	01 49 07 86 80
SAS Aurélien VASSEUR 7 rue de Fresnoy - 62770 WAIL	vasseura@hotmail.fr	06 87 25 89 07
Monsieur Yves VUILLIOT Ferme du bois de Chantrud - 02350 GRANDLUP ET FAY	y.vuilliot@chantrud.com	06 08 57 69 09

D'autres GFP travaillent occasionnellement sur la région - Consultez le site : www.anatef.org

Centre National de la Propriété Forestière Hauts-de-France Normandie

Site des Hauts-de-France 96 rue Jean Moulin 80000 Amiens

Tél : 03.22.33.52.00

hauts-de-france@cnpf.fr

